

# Lançon

# le trait d'union

# Provence

# 15 / Avril 2022

Chères Lançonaises, chers Lançonais,

Je vous l'annonçais en janvier, les changements liés à la refonte de la Métropole « Marseille en grand » se concrétisent après l'adoption de la loi 3DS. Cette édition vous livre les premiers grands thèmes de cette réforme, et les nouvelles compétences transférées aux communes.

En page 2, le dossier « spécial urbanisme » fait un bilan des constructions réalisées et en cours, et surtout les moyens que se donne l'équipe municipale pour y mettre un sérieux coup de frein.

Après le rapport d'orientation budgétaire (ROB), objet du Conseil Municipal du 1er mars, la municipalité vote le budget ce 5 avril; elle s'impose plus que jamais une maîtrise des coûts en faisant parallèlement face aux imprévus, à l'image de l'explosion des coûts énergétiques. Une page spéciale y sera consacrée le mois prochain.

Le drame qui touche l'Ukraine nous affecte tous profondément. Notre commune s'est jointe à ses voisins du Pays Salonais dans une action de solidarité envers les réfugiés.

Pour illuminer d'un rayon de soleil cette période où la solidarité doit plus que jamais nous guider, j'ai eu le plaisir de rendre visite à une belle personne qui a fêté ses 100 ans.

Julie Arias,  
Maire de Lançon-Provence  
Conseillère Départementale

**Dossier spécial**  
**URBANISME** p.2

## EDITO

### Sommaire

- Vie Municipale..... p.1 à 4
- Vie économique..... p.4, 5 et 6 et sociale
- Vie locale..... p.7
- Agenda et Etat civil..... p.8



Mairie de Lançon-Provence



@mairielanconprovence



Mairie de Lançon-Provence

### Rencontre de quartier

Mme le Maire et les élus donnent rendez-vous ce mois-ci aux habitants du secteur Sainte-Anne, vendredi 29 avril, à 18h.  
Le point de rencontre est le parvis de l'Espace Marcel Pagnol.



### Ce qui change avec la loi 3DS

Adoptée au parlement le 9 février 2022, la loi 3DS comprend des mesures concernant notamment les transports, le social, l'éducation, les communes et intercommunalités, et surtout proche de nous le chantier institutionnel de la Métropole Aix-Marseille-Provence.

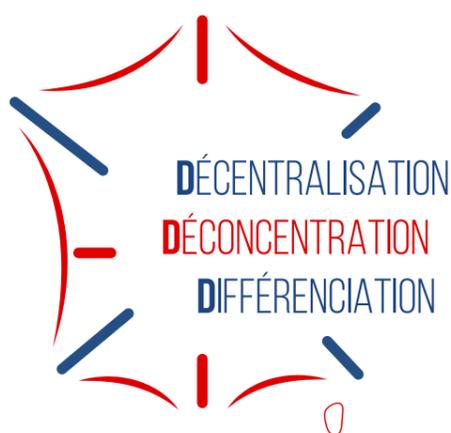
Cette loi vise à construire une nouvelle étape, autour de trois grands axes : Décentralisation, Déconcentration, Différenciation.

#### Décentralisation

achever le transfert de certains blocs de compétences et clarifier leur répartition. Ces ajustements intéressent notamment les domaines de la transition écologique, du logement social, de la cohésion sociale et de la santé.

#### Déconcentration

renforcer les services territoriaux de l'Etat et leur capacité d'appui aux collectivités territoriales.



#### Différenciation

favoriser la différenciation territoriale en développant les possibilités de délégation de compétences aux collectivités territoriales, pour réaliser des projets spécifiques et en élargissant le champ d'action du pouvoir réglementaire local.

Dans le cadre du plan "Marseille en grand" annoncé par le chef de l'Etat le 2 septembre 2021, le gouvernement réforme, par amendement, la gouvernance de la Métropole Aix-Marseille-Provence. Cette réforme restitue aux communes des compétences de proximité et met en place un processus de rééquilibrage des relations financières entre la Métropole et les communes membres.



L'ouverture d'une concertation permet à chaque commune de définir son intérêt métropolitain et de se positionner sur les transferts et les modes d'exercice à l'objectif 2023.



### Ce qui nous impacte particulièrement



- La suppression des conseils de territoire avec une clarification de transfert de compétences de la métropole vers les communes.

- L'implantation de nouvelles éoliennes sera désormais encadrée dans les plans locaux d'urbanisme. Les communes limitrophes seront consultées en amont du projet.

- Le logement social : la prolongation au-delà de 2025 de l'application du dispositif SRU (Solidarité et Renouvellement Urbains), avec un aménagement du rythme de rattrapage et une révision des critères d'exemption.

Les objectifs de logements sociaux pourront être définis localement, avec une possibilité de mutualisation à l'échelle intercommunale.



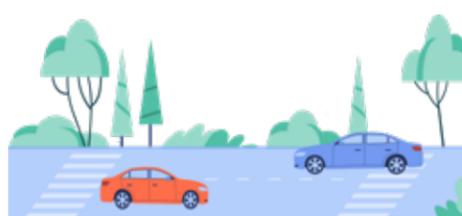
- L'encadrement des loyers : un pouvoir de sanction à l'encontre des bailleurs.

- Voirie et tourisme : plus de souplesse dans la répartition des compétences entre communes et intercommunalités.



- Une expérimentation pendant 5 ans d'une recentralisation du revenu de solidarité active pour les départements demandeurs.

- Le transfert de gestion de routes nationales, d'autoroutes et de portions de voies du domaine public aux départements et métropoles, en intelligence avec les régions. Les collectivités pourront en outre mettre en place des radars automatiques.



- L'instauration d'une « autorité fonctionnelle » des départements et régions sur les gestionnaires de collèges et lycées, pour les missions de restauration, entretien général et maintenance des infrastructures et des équipements.



## SPÉCIAL URBANISME

Bien que la lutte contre le mal-logement doit être le combat de tous, l'urbanisation massive voulue par l'Etat notamment en matière de logements sociaux (loi SRU) essouffle voire asphyxie les communes. Lançon-Provence, en dépit d'une carence passée conséquente, s'est avérée bon élève ces dernières années. Elle s'est illustrée entre autres en 2016, en signant avec la Région le premier contrat de mixité



sociale (CMS). Des efforts qui n'ont semble-t-il pas eu les effets escomptés, des pénalités à l'encontre de la commune ayant été maintenues. Aujourd'hui, la volonté municipale d'offrir à tous l'accès à un logement décent reste intacte, mais pas au détriment de l'avenir de la commune ni sans politique d'aménagement du territoire réfléchi !

### Un état des lieux : des efforts conséquents

Au 1er janvier 2014, en raison d'un déficit de 819 logements sociaux, la commune s'est acquittée de 350.000€ de pénalités. L'année suivante, fort d'un projet défendu auprès du préfet, le montant a été "minoré" à 130.000€, avec dans le même temps l'imposition par l'Etat d'objectifs triennaux de rattrapage : 202 logements pour la période 2014-2016, tout autant pour 2017-2019.

C'est pourquoi en 2016, dans une volonté de respect de la loi en vigueur et de préservation des deniers publics, Lançon signait le 1er contrat de mixité sociale (CMS) de la Région avec l'engagement que chaque logement serait mixé avec un logement du parc privé afin de préserver la

diversité citoyenne et conserver à la cité son âme et son identité.

1er janvier 2021 : les quotas n'étant toujours pas atteints, la commune a été condamnée à verser à l'Etat 123 000 € de pénalités au titre de l'année 2020 ; elle perdait dans la foulée son droit de préemption ainsi que la maîtrise de son urbanisme \*, aux mains du Préfet jusqu'à cette année.

\* Suite à la récupération des instructions de permis avec la loi 3DS (cf. page 1) le service urbanisme communal va connaître cette année une restructuration

### CONSTRUCTIONS / LOI SRU / SITUATION CHIFFRÉE

2014



819 =

NOMBRE DE LOGEMENTS SOCIAUX DÉFICITAIRES



2016

323

LOGEMENTS SECTEUR CROIX DE PELISSANNE QUARTIER LES PINÈDES

2018

231

LOGEMENTS QUARTIERS COULADE ET DES CADENETS

2019  
2020

275

LOGEMENTS SUR DIVERS SECTEURS DONT PINÈDES

entre 2015 et 2022

LA COMMUNE S'EST ACQUITTÉE DE PLUS DE 1.100.000€ DE PÉNALITÉS

### Le bien-vivre ensemble pris en otage

Le nombre de logements sociaux à réaliser est surréaliste par rapport à l'histoire et au profil de la commune, dans le même temps les équipements ne suivent pas.

En dépit d'efforts sans précédent en matière de logements, d'une baisse continue des dotations de l'Etat, de contraintes inhérentes au PLU (plan local d'urbanisme), aux secteurs soumis aux risques (inondation et feux de forêt), la commune reste pénalisée en raison d'un retard incommensurable au vu des quotas irréalistes de la loi SRU.

Il est dès lors difficilement acceptable de voir les finances communales grévées par des pénalités alors même que la commune

se montre de bonne volonté. Se pose alors la question du rapport efforts / récompenses et parallèlement, et à bien des égards, du bien-vivre ensemble.

C'est fort de cette expérience et des projections anxyogènes qu'elle suscite que dès son investiture, Madame le Maire s'est entretenue avec M. le Préfet. Elle l'a informé de l'arrêt des programmes immobiliers de masse imposés par l'Etat et inadaptés et de la non reconduction du CMS. Notons enfin que des permis délivrés jusqu'en 2020 vont s'étaler dans le temps, jusqu'à la fin du mandat (ex : quartier de la Coulade avec 4 opérations en cours ou programmées).

### CONSTRUCTIONS : OUI MAIS ...

Le programme Henri Cat est l'une des illustrations de la réflexion menée par l'équipe municipale. Il a été repensé en respectant l'existant et en privilégiant les projets à dimension humaine :

Il est réparti en 15 logements locatifs sociaux (imposition loi SRU) et 15 logements en accession sociale dans une volonté de permettre à nos seniors, en fonction de leurs possibilités, de rester sur la commune (pas d'enfants supplémentaires dans les écoles, pas de circulation accentuée, consommation locale, etc...).

2021  
2022

LOGEMENTS PRÉVUS SECTEUR HENRI CAT SUR TERRAIN DE 3025M<sup>2</sup>

80

LOGEMENTS FINALEMENT RÉALISÉS

→ 30



Val de Sibourg : Début 2020, un avant-projet de 13 lots à bâtir avec 44 logements a été présenté (au vu des règles d'urbanisme, cette parcelle pouvait recevoir des constructions à concurrence de 50% d'emprise au sol soit 4528.50 m<sup>2</sup>). Un projet surdimensionné aux yeux de la nouvelle équipe municipale qui a préféré retenir une proposition de 11 lots pour 14 logements, plus en phase avec le secteur concerné et les équipements existants.

2022

LOGEMENTS PRÉVUS SECTEUR SIBOURG SUR TERRAIN DE 4528M<sup>2</sup>

44

LOGEMENTS FINALEMENT RÉALISÉS

→ 14



### PLU : de profondes modifications

Sur la base des nouvelles attentes de l'équipe municipale, une réflexion est en cours pour une modification conséquente du PLU. A cette fin, la municipalité s'est attachée les services d'un avocat spécialisé dans l'urbanisme.



### Aménagement oui, mais réfléchi !

La volonté aujourd'hui est d'adapter les programmes de construction au mieux, aux besoins des lançonnois, dans une logique d'intégration dans la configuration villageoise.

Sur le volet qualitatif, l'adéquation des attentes de lançonnois avec le profil des quartiers est indispensable avec une partie en location et une autre en accession à la propriété.

Si nous souhaitons garder nos seniors sur la commune, nous devons être en capacité de leur proposer des logements adaptés à leur situation (T2 par exemple). Il y a donc une nécessité de mise en cohérence des quartiers.

Les ensembles doivent être réfléchis. Construire des petits programmes permet ainsi de répondre à la fois à des besoins

et à nos obligations liées à la loi SRU (ex : logements Saint-Marc).

La réflexion doit également intégrer la notion environnementale.

Les espaces agricoles et naturels doivent rester préservés. Les zones agricoles vont ainsi bénéficier du statut de zone agricole protégée afin de garantir toute construction qui n'entrerait pas dans le cadre des métiers liés à l'agriculture.



La politique d'aménagement du territoire appliquée depuis 2021 sur nombre de secteurs de la commune s'est concrétisée par une baisse significative des programmes en cours et une régulation sur ceux à venir.



### PARC DES SARDENAS : ATTENTES DE LA COMMUNE NON RESPECTÉES, PROGRAMME REJETÉ

Les lignes directrices de sa requalification imposaient une parfaite intégration dans l'environnement urbain ainsi qu'une harmonisation des constructions. la volonté municipale était d'offrir un lieu de vie aux professionnels avec un sens de circulation, des espaces de détente.

Le projet finalement proposé ne répondant plus à ces critères précis de qualités environnementales, il a été rejeté par Mme le Maire. Les nouvelles démarches entreprises doivent permettre de débiter les travaux cette année.

## Un petit tour de la Région avec le CMJ

Le 25 janvier dernier, les jeunes élus du Conseil Municipal Junior ont reçu M. le Conseiller régional Jean-Pierre Richard, pour une réunion d'information sur les attributions de cette administration.

Anciennement nommée PACA, la Région Sud regroupe 6 départements : Alpes de Haute-Provence, Alpes Maritimes, Bouches-du-Rhône, Hautes-Alpes, Var et Vaucluse.

Les principaux axes d'intervention de la Région s'exercent dans le domaine économique par le soutien aux entreprises, les transports ferroviaires interurbains, l'environnement, l'éducation et la culture. C'est dans ce dernier domaine qu'intervient M. Richard, notamment dans la défense des langues régionales.

A l'issue de cette rencontre, les enfants ont reçu des cadeaux offerts par la Région et par l'Observatoire de la langue et de la culture provençale. Ils ont remercié le Conseiller régional pour son intervention instructive et pour les présents.



Le CMJ avec Jean-Pierre Richard



Remise de cadeaux

## Nos jeunes à l'Open 13

Le service jeunesse du Département, partenaire de l'Open 13, a permis aux "grands" du centre aéré de bénéficier d'invitations pour assister à un match de cette belle compétition sportive.



Des supporters lançonnais



Les enfants ont eu la surprise d'être reçus en VIP dans les loges du palais des sports marseillais, où un goûter leur a été servi. Cette journée fut un véritable succès ; certains ont pu découvrir le tennis, d'autres, connaisseurs, ont pu apprécier le niveau du match et la qualité des échanges.

L'équipe du Département a été chaleureusement remerciée par les jeunes et encadrants pour son accueil et sa parfaite organisation.

Rendez-vous est déjà pris pour de futurs projets (citoyens, culturels...). Alors à très vite !

## Une fête pour 100 printemps

Mme le Maire a rendu visite à Mme Meunier, le 10 mars dernier, pour fêter avec elle un anniversaire inmanquable.



Georgette Meunier, née le 11 mars 1922 à Lans en Normandie, est arrivée à Lançon il y a 40 ans.

Toujours présente pour sa famille, entourée de neveux et nièces, elle profite de sa retraite en choyant ses deux chats. Logée dans une dépendance attenante au logement d'un neveu, qui veille sur elle, elle reçoit aussi la visite d'infirmières deux fois par semaine.

Georgette Meunier, dynamique et chaleureuse, a reçu Mme le Maire avec champagne et gâteaux.



Photo souvenir

## Solidarité Ukraine

Lançon s'est associée à l'ensemble des communes du Pays Salonais, pour apporter son soutien au peuple ukrainien lourdement touché par la guerre.



Vos dons en cours d'acheminement

Du 2 au 4 mars, une collecte de dons en chèques et produits divers de première nécessité a été organisée. Réceptionnée et gérée par les agents du centre technique, elle a été transportée par leurs soins à Salon-de-Provence, point de centralisation, à la fin de l'opération.

Ce sont ainsi plus de 70 tonnes de matériels, produits alimentaires, pharmaceutiques et médicaux qui ont été réunis sur l'ensemble des communes du Pays Salonais grâce à la générosité de tous.

La solidarité continue : si vous êtes en mesure d'accueillir des réfugiés, vous pouvez contacter le CCAS au 04 90 42 98 17 en précisant vos capacités d'hébergement.

Infos + : liste actualités du site web mairie : <https://www.lancon-provence.fr/fr/actualites/detail-actualites/news/operation-solidarite-ukraine.html> ;

ou : <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15542>



## Point travaux

Rue de la Tour

À la mi-mars, la pose du ferrailage était terminée, les barbacanes en place et la projection des 20 cm de béton imminente. Après le séchage du béton, le coffrage a été enlevé et les matériaux drainants mis en place.



Réfection des voiries

Le mois dernier, des agents du centre technique ont procédé au traitement de nombreux nids de poule dans divers secteurs : Victor Hugo, avenue 1ère Armée Française, Abbé Dureau, Cantegrillet, Pinèdes, Sabouillon nord, Devenset, Capperdu ...

A la suite de ces travaux, une réfection totale de la chaussée des Suiilles a démarré le 21 mars et doit durer un mois : l'opération concerne 750 mètres linéaires sur une largeur de 3,5 mètres. Une prochaine campagne est programmée pour le mois de mai.



## Infos pratiques

Recensement militaire

Les jeunes filles et jeunes garçons nés en avril-mai-juin 2006 doivent se faire recenser avant le 30 juin 2022. Ils doivent se présenter au service Etat Civil, à compter du jour de leur 16ème anniversaire, munis des documents suivants : livret de famille et justificatif de domicile des parents, carte d'identité personnelle ainsi que celle des parents si ces derniers sont nés à l'étranger.

Permanences architecte

Les prochaines permanences en Mairie de Gérard Martens, architecte conseil du CAUE 13 (Conseil Architecture, Urbanisme et Environnement) sont les jeudis 14 avril et 28 avril, de 9h à 12h, sur rendez-vous préalable auprès du service urbanisme (04 90 42 98 10).

## Votre agenda citoyen



A l'occasion de l'élection présidentielle, les dimanches 10 et 24 avril prochains, les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 19h.

Rappel des 10 bureaux de la commune : n° 1 Mairie ; n° 2 Foyer Escapade ; n° 3 Espace Marcel Pagnol (foyer Auffret) ; n° 4 école Moulin de Laure ; n° 5 école Marie Mauron ; n° 6 école des Pinèdes (salle 1) ; n° 7 école des Baïsses ; n° 8 école de Sibourg ; n° 9 école des Pinèdes (salle 2) ; n° 10 Espace Marcel Pagnol (auditorium)

La répartition des bureaux est faite en fonction des adresses des électeurs ; le jour du vote, prière de présenter une pièce d'identité (avec photo) et votre carte d'électeur.

Toutes les infos sur : [service-public.fr](https://www.service-public.fr) ; [maprocuration.gouv.fr](https://maprocuration.gouv.fr)

## Dans leurs nouveaux bureaux !

Dans le cadre de la restructuration des services municipaux, les services « Vie associative » et « Attractivité du Territoire » du Pôle Vie Locale vous reçoivent désormais en Mairie.



Une équipe regroupée !

Les agents de ce nouveau pôle auront plaisir à vous recevoir dans leur nouvel espace.

Vous souhaitez les contacter ?  
leurs coordonnées téléphoniques et mails restent identiques.

**Vie associative :**  
04 13 29 02 02 ;  
associations@lancon-provence.fr  
adjoint délégué : Guy Beltrando

**Attractivité du territoire :**  
04 13 29 02 00 ;  
attractivite@lancon-provence.fr  
adjointe déléguée : Patricia Heyraud

Vous souhaitez être reçu ?  
il suffit de vous présenter à l'accueil de la Mairie, aux horaires habituels d'ouverture au public et vous faire annoncer.

La couleur orange était en vedette le samedi 26 février à Gémenos, lors de l'assemblée générale de l'Association Départementale des Comités Communaux Feux de Forêt.

La crise sanitaire avait contraint à annuler cette belle manifestation en 2020 et 2021, alors que la présence de terrain des bénévoles des RCSC (Réserve Communale de Sécurité Civile) et CCFF (Comité Communal Feux de Forêt) était plus que jamais nécessaire et appréciée pendant cette période compliquée. Près de 300 bénévoles ont participé à cette réunion, qui a été l'occasion de récompenser leur dévouement.

Pour notre commune, MM. Pierre Wyss et Alain Caumette ont été mis à l'honneur et distingués par M. le Sous-Préfet Bruno Cassette.



Les lauréats en présence de Jean-Louis Donadio, Adjoint

## Le bénévolat honoré

## Les chasseurs, les armes, la nouvelle réglementation

### La déclaration

Depuis le 8 février 2022, les chasseurs doivent déclarer leurs armes (catégorie C) sur une plateforme informatisée, le Système d'Information sur les Armes (SIA). Toute personne détenant une arme devra se créer un compte personnel avant la date limite du 30 juin 2023.



Cette règle s'applique à l'ensemble des détenteurs particuliers : licenciés de la fédération française de ball-trap, de ski et de tir sportif, collectionneurs ; ainsi qu'aux détenteurs d'armes non licenciés : anciens licenciés des fédérations de tir sportif, de ball-trap et de ski, ou encore ceux qui ont hérité d'une arme, ou qui en auraient trouvé une fortuitement.

Le calendrier du SIA : **8 février** : ouverture

aux préfectures et détenteurs d'armes « chasseurs » ; **8 mars** : ouverture aux tireurs de ball-trap et biathlètes ; **5 avril** : ouverture aux non-licenciés (armes héritées ou retrouvées) ; **10 mai** : ouverture aux tireurs sportifs ; **7 juin** : ouverture aux collectionneurs. La création d'un compte personnel **avant le 1er juillet 2023** sera obligatoire pour conserver son droit à détenir ses armes au-delà de cette date.

### Le permis de chasser

L'examen du permis de chasser est ouvert à tous dès 16 ans, avec une formation préalable d'une journée. Il n'y a pas de limite d'âge pour chasser, à condition de pouvoir fournir un certificat médical.



Depuis 2021, les chasseurs doivent faire une remise à niveau d'une demi-journée tous les dix ans\*.

Ce sont les Fédérations départementales qui organisent cette formation décennale de sécurité, dont le contenu est national. Tous les chasseurs devront avoir passé cet examen avant le 5 octobre 2030.

\*La Fédération de Chasse 13 vient de démarrer la formation/sensibilisation sécurité décennale, obligatoire pour les chasseurs ayant obtenu leur permis de chasser depuis plus de 10 ans.

A cette occasion, deux sessions seront dispensées le 14 avril prochain, par les techniciens de la FDC13 à l'Espace Marcel Pagnol.

### Les catégories d'armes : Elles sont au nombre de quatre :

- **les armes de catégorie A**, interdites aux particuliers : armes à feu de poing, armes à répétition ....

- **les armes de catégorie B**, soumises à autorisation : armes de poing, certains fusils et armes de tir sportif ...

- **les armes de catégorie C** : fusils de chasse, armes destinées aux stands de tir, certaines armes de collection et certaines répliques d'armes. Celles-ci doivent elles aussi déclarées en ligne et conservées en sécurité (coffre-fort ou armoire forte).

Les conditions : être majeur, ne pas être inscrit au fichier national des personnes interdites d'acquisition et de détention d'arme, présenter un bulletin n° 2 du casier judiciaire ne comportant pas de condamnation (meurtre,

torture, violences volontaires, agressions sexuelles, trafic de stupéfiants ...), ne pas se signaler par un comportement dangereux, présenter un certificat médical de moins d'un mois ou un permis de chasser ou une licence de tir ou de ball-trap valide.

Ces armes ne peuvent être transportées à bord d'un véhicule que déchargées, démontées ou placées sous étui.

- **les armes de catégorie D**, non soumises à déclaration : arbalète, arc, pistolet à billes, couteaux ...

**A noter** : il est interdit de porter sur soi bombe lacrymogène, couteau, matraque ou autre, sans motif légitime, sous peine d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende.

### Référence :

Décret n° 2022-144 du 8 février 2022 relatif au compte individualisé des détenteurs d'armes dans le système d'information sur les armes (SIA) ainsi qu'à la sécurisation et à la simpli-

fication des procédures relatives aux armes Déclarer son arme sur la nouvelle plateforme gouvernementale : <https://sia.detenteurs.interieur.gouv.fr/>

## Vie Sociale & Economique

### Actu entreprises

L'association AELP (Association des Entreprises de Lançon-Provence) a tenu son assemblée générale le 14 mars dernier, en présence de Mme le Maire et du 1er Adjoint.

Son programme présente de belles perspectives pour les mois à venir : petits-déjeuners thématiques et/ou after-work sur différents sites ; déjeuners d'affaires mensuels ; matinales de l'emploi ; Ecorando chefs d'entreprises-demandeurs d'emploi ; Summer Party avec Agglopro Provence Initiative (API) ; conférence ; repas de Noël ; ...

Adhérente de la Fédération des Entrepreneurs du Pays Salonais (qui a elle-même une convention de partenariat avec la Métropole Aix-Marseille-Provence depuis 2013), l'AELP permet à tous les chefs d'entreprises partenaires d'être invités aux événements proposés par cette Fédération.

Mme le Maire se réjouit de ce dynamisme et souligne que le service attractivité de la commune, récemment créé, apprécié par l'association qui a salué sa disponibilité et sa réactivité, a pour mission de développer la visibilité et le

lien avec ces acteurs économiques.

Elle a fait le point sur le projet de requalification du parc des Sardenas, dont les travaux doivent démarrer fin 2022 début 2023, sur le programme triennal de réfection des voiries et sur les futures plantations qui remplaceront les coupes nécessaires à la sécurité de la piste d'atterrissage de la base aérienne de Salon.

Avant de remercier les membres présents et de souligner une nouvelle fois l'énergie qui se dégage de l'association, Mme le Maire a annoncé une autre visite de quartier aux Sardenas, au vu de l'importance des enjeux liés au site.

### Contact AELP :

04 42 74 86 25 - 07 82 45 27 08 ; fedef@fedef-entrepreneurs.fr ; <https://www.fefe-entrepreneurs.fr/> ; <https://www.facebook.com/FedeEntrepreneurs>



Libre Expression

Pas de contribution

# Vie Economique & Sociale



## Le bus Adelis

**L'accueil, l'écoute et l'accompagnement des personnes en situation de handicap et de leur entourage est une des actions menées au quotidien par les agents du Centre Communal d'Action Sociale.**

Les dossiers à constituer auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) sont multiples : carte mobilité inclusion, allocation Adulte Handicapé, prestation de compensation du handicap, ...

Soucieux de développer les accompagnements et prises en charge des administrés touchés directement ou indirectement par la question du handicap, les élus du CCAS, par l'intermédiaire de Pauline Bechet, Vice-Présidente, et Virginie Viola, Adjointe déléguée au handicap et accessibilité, ont sollicité l'intervention du Relais ADELIS de

l'association APF France Handicap.

Ce minibus, avec un accueil modulable et adapté, sera à la disposition des Lançonnais et de leur famille sur l'année 2022, pour proposer la même diversité de services qu'une délégation APF France handicap.

Sur place, vous trouverez un accueil individuel et collectif afin de développer le lien social entre les personnes. Mobilier adapté, matériel informatique et ressources documentaires seront gratuitement mis à votre disposition.



Les Lançonnais pourront être reçus en toute confidentialité par 4 intervenants pour aborder les points suivants :

- Handi-droits (accueil individualisé sur les questions d'accès au droit) ;
- Projets autour des aidants (ateliers, formations...);
- Groupes de parole (sclérose en plaques,

- groupe de rencontres et de proximité...)
- Sensibilisation à l'accessibilité, à la Haute Qualité d'Usage ;
- Actions de sensibilisation en milieu scolaire et dans les entreprises ;
- Accès au numérique (Web@dom) ;
- Développement de la vie sociale (loisirs, inclusion dans la vie locale...).

**Le bus relais Adelis sera présent sur la place du Champ de Mars de 9h30 à 12 h, les mardis : 26 avril, 7 juin, 19 juillet, 30 août, 11 octobre et 22 novembre.**

## Atelier Forme et équilibre

**Ouverte gratuitement aux Lançonnais de plus de 60 ans, cette action portée par le Centre Communal d'Action Sociale, en partenariat avec le Pôle Infos Séniors 13, l'Association Santé Education et Prévention sur les Territoires (ASEPT) et le Comité Départemental des Offices Municipaux des Sports 13 (CDOMS) a rencontré un franc succès pour sa première édition, le 28 février dernier.**

« Nos objectifs étaient multiples : développer une des missions du CCAS en terme de prévention auprès d'un public particulièrement fragilisé ces derniers mois. Au travers d'une activité ludique, les liens se recréent et nous avons eu le plaisir de voir des personnes qui ne fréquentent aucune association locale venir, tester et apprécier ces échanges ».

Les Elus du Conseil d'Administration du CCAS, sous l'impulsion de leur Présidente Julie Arias, Maire, et Vice-Présidente Pauline Béchet, Conseillère Municipale déléguée à l'action sociale, ont engagé une démarche active de projets avec comme axe prioritaire le bien-être de tous les administrés.

Ce projet est le premier d'une longue série. Toujours avec l'ASEPT PACA et le Pôle Infos Séniors 13, le CCAS envisage de proposer des ateliers autour du sommeil, de la nutrition, du numérique... étalés sur l'année.

En octobre, la Maison du Bel Age Itinérante du CD 13 viendra de nouveau poser sa caravane sur la commune pour une semaine.

D'autres partenariats et actions nouvelles vont ainsi voir le jour cette année : préparez vos agendas !



Une séance animée !



Encouragements

Mme le Maire s'est rendue à la séance du lundi 14 mars, désireuse d'échanger avec le groupe, d'encourager chacun. William, éducateur sportif spécialisé et dynamique, commence le cours par un échauffement en musique. Puis il enchaîne les ateliers : orientation, équilibre, déplacements, à l'image du jeu « du démenageur », qui consiste en un relais d'objets par équipes. Les exercices varient d'une semaine à l'autre, pour un travail plaisant. Les séances pourront être déplacées en plein air aux beaux jours.

Cette activité rassemble régulièrement une vingtaine de participants, la doyenne du groupe a 86 ans cette année. Une belle ambiance règne et les liens sociaux et amicaux se nouent.

## L'agriculture tient Salon

**Les domaines viticoles et oléicoles lançonnais ont une nouvelle fois marqué de leur empreinte l'édition 2022 du Salon International de l'Agriculture de Paris.**

Une pluie de médailles a encore récompensé le travail, le savoir-faire et le terroir de ces passionnés de la vigne et de l'olivier.

Pour l'anecdote, un tiers des décorations délivrées pour les huiles d'olive des producteurs du département sont lançonnaises.

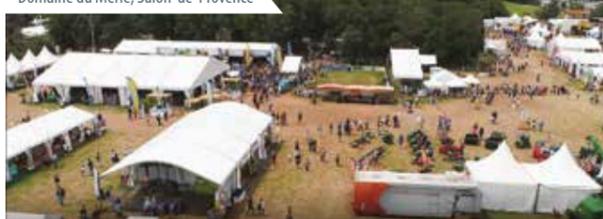


Un article complet paraîtra à l'automne, la période des vendanges et cueillette s'y prêtant, et surtout il permettra de présenter l'ensemble des concours fréquentés sur l'année.

Au plus proche de nous, le Salon des Agricultures de Provence revient.

Save the date !

Domaine du Merle, Salon-de-Provence



Les 3, 4 et 5 juin prochains, le Domaine du Merle à Salon-de-Provence (RD 113 direction Arles, après l'hippodrome de la Crau) accueillera les producteurs de notre belle région, pour une 5ème édition, avec comme invité le département de la Lozère.



## Actu commerces



➤ **Bar Tabac de l'Hôtel de Ville Giunta**,  
1 rue de la République, nouveau propriétaire  
Du lundi au vendredi de 7h à 13h et de 16h à 19h30 ;  
samedi et dimanche de 8h à 13h et de 16h à 19h30 ;  
jours fériés de 8h à 13h ; **04 90 42 72 02 ; 06 29 12 29 83**



➤ **Sandrine Delos, Conseillère en immobilier**,  
Tous les jours de 9h à 21h ; **06 11 80 38 83** ;  
sandrine.delos@iadfrance.fr ; <https://card.pm/iad/sandrine.delos>



➤ **Laurianne Joly, Ergothérapeute**,  
23 rue des Alpilles ; les lundi, mercredi et jeudi de 8h30  
à 18h ; **07 62 67 29 94**

➤ **Cynthia Mauffré, Masseur kinésithérapeute diplômée d'état**,  
9 bis rue Kléber ; les mardi, jeudi de 14h à 19h30, les  
mercredi et vendredi de 8h à 12h et à domicile ; **04  
90 55 87 32 ; 06 41 93 32 53**



➤ **Isabelle et Gaël Grandmaître, Entreprise Metallic (pliage, cisailage)**,  
ZA des Sardenas, 151 traverse Ginesto ;  
du lundi au vendredi de 7h à 17h ;  
**06 14 62 67 30 ; 07 60 24 32 74**  
metallic.contacts@gmail.com ; <https://www.metallic-pliage.fr/> ; <https://www.facebook.com/metallic.sarl>



➤ **Epicier d'antan, comme au bon vieux temps, ambulant de produits frais et locaux**,  
Aux Baïsses (près du city park) le vendredi de 9h à 12h ; A  
Sibourg (devant le boulo-drome) le samedi de 10h à 12h30 ;  
**06 48 77 32 83** ; [epicier.dantan@gmail.com](mailto:epicier.dantan@gmail.com)



➤ **Reshoptonstyle, Vêtements, accessoires, bijoux d'occasion**,  
13 impasse Honorine ; le mercredi de 10h à 12h et  
de 14h à 18h ; le vendredi de 14h à 18h ; samedi et  
dimanche de 10h à 12h et de 14h à 18h ; [reshoptonstyle3@gmail.com](mailto:reshoptonstyle3@gmail.com) ; <https://www.facebook.com/reshoptonstyle>

➤ **Joannie Baron, Pâtisserie « Les douceurs de Joannie »**, (changement de propriétaire)  
13 avenue Victor Hugo ; le mardi de 7h à 13h30  
et de 16h à 19h ; du mercredi au vendredi de 7h  
à 13h30 et de 16h à 19h30, le samedi de 7h à  
13h et de 16h à 19h30 ; le dimanche de 7h à 13h ;  
**06 43 70 67 61** ; [lesdouceursdejoannie@gmail.com](mailto:lesdouceursdejoannie@gmail.com) ; <https://www.facebook.com/Lesdouceursdejoannie>



➤ **Daphné Bruyère, Professeure de Yoga**,  
cours privés ou collectifs ;  
du lundi au samedi ; **06 33 54 09 56** ; [daphnebruyere@aol.fr](mailto:daphnebruyere@aol.fr) ; [facebook.com/anandahumyoga/](https://www.facebook.com/anandahumyoga/) ; [instagram.com/ananda\\_hum\\_yoga/](https://www.instagram.com/ananda_hum_yoga/)



➤ **JM Autosport, Garage multimarques**,  
chemin des Baïsses ; du lundi au vendredi, de 8h à 12h et  
de 14h à 18h ; **06 44 94 26 06** ; [jmautosport13@gmail.com](mailto:jmautosport13@gmail.com) ; <https://www.facebook.com/jmautosport13/>

➤ **Romain Beroud, BET électricité générale et travaux d'aménagement divers**,  
**06 48 96 50 93** ; [beroudromain.pro@gmail.com](mailto:beroudromain.pro@gmail.com)  
<https://www.facebook.com/BETBeroudElectriciteTravaux>



➤ **Lydie Ortiz, consultante Immobilier Efficity**,  
7 jours sur 7, de 9h à 19h ; **07 61 78 75 37**  
[lortiz@efficity.com](mailto:lortiz@efficity.com) ; [www.efficity.com/lortiz](http://www.efficity.com/lortiz)



## Vos marchés

### Marché hebdo

Le mardi matin - 7h30/12h30 toute l'année

Primeur, poissonnerie, boucherie, charcuterie, fromagerie, œufs, plats cuisinés, condiments, produits locaux, vêtements et accessoires, plantes, étalages occasionnels ...



### Petit marché producteurs

Le samedi matin - 9h/12h toute l'année



Légumes et fruits en agriculture bio (Driss), viande et volailles fermières (Julie, ferme de Barbegal), coquillages et poissons de Méditerranée (Kevin), poulets à la broche (Jean-Philippe) ...

Des producteurs viennent occasionnellement en complément de ces habitués : l'apiculteur Gérard, Esky sorbets, Fraiseline, éclats d'Eugénie (biscuits maison), Petit Potager (œufs), Valérie (produits naturels), Mathieu (charcutier traiteur), Arboressentielle (huile d'olive, plantes).

Des foodtrucks font voyager ponctuellement par la gastronomie : cuisines marocaine (Beldi), orientale (Fennou Hamir), espagnole (Amandine), asiatique (Kungfu food et Petit Tonkinois), du monde (Caro), mexicaine et italienne (Dorothee), vietnamienne (Bep-Viet Long), française (Clos des Oliviers), portugaise (la Taverne), enfin de sandwiches et burgers.

**Votre contact Mairie** : service attractivité du territoire – **06 72 07 44 63 – 04 13 29 02 00** – [attractivite@lancon-provence.fr](mailto:attractivite@lancon-provence.fr)

## Actu Emploi & Formation

### Vos contacts :

- Mission Locale du Pays Salonais, antenne des Bressons ; **04 90 56 28 21** ; [contact@ml-salon.fr](mailto:contact@ml-salon.fr) ; <https://www.facebook.com/mlpaysalonais/> ; <http://www.ml-salon.org/>  
- Pôle Emploi Salon-de-Provence ; 3949 ; <https://www.facebook.com/PoleemploiSalondeProvence/> ; <http://www.pole-emploi-paca.fr/>



### Vos conseillers

- Céline Mouret de Mission Locale, le 2ème mardi de chaque mois, de 14h à 16h30 ; rendez-vous par mail à : [c.mouret@ml-salon.fr](mailto:c.mouret@ml-salon.fr)  
- Nouveau conseiller de Pôle Emploi, le 3ème jeudi de chaque mois, de 9h à 12h ; rendez-vous par mail à : [ape.13214@pole-emploi.fr](mailto:ape.13214@pole-emploi.fr)

**Retrouvez toutes les offres d'emplois et de formations sur les publications Facebook de la mairie, le jeudi à 19h, et les informations sur [www.lancon-provence.fr/fr/vie-economique/emploi&formation](http://www.lancon-provence.fr/fr/vie-economique/emploi&formation)**



## Boule sibourgeoise

Les dirigeants de « la boule sibourgeoise » sont venus présenter aux élus et service dédié leur association nouvellement créée.

Le jeu de boules est souvent dans les communes une activité sportive qui attire beaucoup de passionnés autour du cochonnet.

Depuis quelques années, des amateurs du jeu provençal se retrouvent à Sibourg le mardi et le vendredi pour organiser des concours de pétanque. Deux terrains sont à leur disposition.

En compagnie de Guy Beltrando, Adjoint délégué au sport, Jean-Louis Donadio, Adjoint délégué aux travaux et voiries, s'est engagé pour améliorer les équipements nécessaires au rayonnement de cette nouvelle association (bancs, poubelles...)



Les membres du bureau sont : Thierry Chassaing (Président), Jean-Michel Zammut (Vice-Président), Christian Dubiez (Trésorier), Martine Dubiez (Secrétaire).

## 30 bougies pour collectionneurs passionnés

L'assemblée générale du 20 février dernier a été l'occasion pour Auto Moto Collection de fêter ses trente ans d'existence.

Les membres de l'association œuvrent avec ferveur à la sauvegarde d'un patrimoine industriel et artistique, dans l'idée d'un musée vivant, accessible au plus large éventail socio-culturel et permettant à toutes générations de se côtoyer, transmettre une passion, un savoir. Depuis 1991 se sont succédés les présidents : Jean-Louis Picout (1991/1992) et Jean Picout (1993), tous deux fondateurs de l'association; Michel Latil (1994); Noël Caumette (1995); Michel Latil (1996 à nos jours); assistés (à



différents postes au sein du bureau) de : Christian Seguin (1998/2021); Sylvette Seguin (2000/2016); Marie-Josée Latil (1994/2016); Gisèle Rumaud (depuis 2017).

L'association en chiffres :

- 24 adhérents au départ ; 68 familles aujourd'hui (47 pendant la période Covid), soit 145 personnes ;
- environ 220 véhicules ;
- 44 voitures lors de la 1ère manifestation rétro en 1991 ;
- 14 manifestations/an en moyenne, dont 9 rallyes (de 1 à 6 jours) ces 10 dernières années. Les rallyes touristiques ont sillonné les belles routes de : Corse, 5 régions, Italie du nord, Sardaigne, Suisse, Andorre, Piémont pyrénéen espagnol, Majorque ; ce qui représente une participation de 2 886 voitures, 6 433 personnes,

pour près de 30 000 kms parcourus.

« L'esprit de convivialité qui règne au sein du club depuis 1991 explique sans doute que 65% des adhérents ont plus de 10 ans d'ancienneté et que 15% sont encore là 20 à 30 ans après. En tant que président depuis 1994, j'ai eu l'honneur et le privilège de porter haut la notoriété et le sérieux du club, auprès des collectionneurs, de nos partenaires et sponsors, mais aussi des collectivités. Aujourd'hui, un afflux de sang neuf sera le bienvenue au sein de notre organisation. Longue vie à L.A.M.C. » Michel Latil – lamc13680.e-monsite.com

## Pêle Mêle Ô Val

Fête de l'arboretum et troc aux plantes au Val de Sibourg.

L'association Pêle Mêle Ô Val organise sa troisième journée de l'arboretum, le samedi 30 avril de 14 h à 18 h.

Cet après-midi sera placé sous le thème d'un troc aux plantes où vous pourrez échanger graines, semis, boutures et végétaux en pots, livres, outillage et accessoires sur le thème du jardinage.

Plusieurs ateliers et une tombola animeront cet après-midi. Venez nombreux participer à ce moment festif et munissez-vous du matériel nécessaire si vous voulez exposer (table, chaises, caisses, bocaux, sachets, etc...)

Contacts : pelemeleoval@gmail.com - A. Charleux : 07 83 92 31 66 ; V. Ribéra : 06 98 00 09 36



## CIQ Baïsses

Le CIQ des Baïsses vous convie à son vide-grenier, le dimanche 22 mai, au city-stade, de 8h à 17h.

Une buvette sur place agrémentera ce moment de détente. Venez nombreux ! Inscriptions du 11 avril au 15 mai. Contact : 06 71 74 08 94 ; ciqlesbaisses@gmail.com\*



## Musique à la Ferme fête ses 15 ans !

Du 24 mai au 11 juin se déroulera l'édition anniversaire de votre festival. Quinze ans de musiques seront célébrés avec une programmation très festive : du concert à l'esprit guinguette, en passant par du jazz qui flirte avec le métal, au spectacle comique.

Cette édition accueillera notamment une création du Quatuor Nine Spirit et de la danseuse de flamenco Ana Pérez, qui ont été en janvier et mars en résidence à l'Espace Marcel Pagnol.



Un concert anniversaire aura également lieu avec de nombreux musiciens qui ont fait l'histoire du festival autour du pianiste fondateur et directeur artistique Jérémie Honoré.

Les petits lançonais qui répètent depuis janvier seront également sur scène pour vous chanter les histoires d'Orphée aux Animaux et du Petit Prince.

Un festival du terroir, convivial, et où il fait bon vivre grâce au soutien de nombreux

partenaires, des bénévoles, des viticulteurs, oléiculteurs et des foodtrucks. Toutes les conditions seront réunies pour partager, ensemble, une édition exceptionnelle.

Retrouvez notre programme complet et réservez dès à présent vos places sur notre site : [www.musiquealaferme.com/](http://www.musiquealaferme.com/) 04 65 94 97 71

Vous pouvez devenir bénévole pour vivre pleinement le festival de l'intérieur en contribuant à son organisation.

## Tennis Club

2022, une année record pour le TC Lançon

Grace à tous les efforts consentis durant ces derniers mois par les moniteurs du club et toute l'équipe dirigeante, les effectifs du TC Lançon sont en constante évolution. Un engouement sans précédent a permis au club d'atteindre le chiffre record de 305 adhérents. Retour des compétitions en mars, avec au programme les championnats par équipe séniors. Les différents tournois du club (jeunes et adultes) prennent la suite d'avril à juin.



Une grande nouveauté verra le jour les 2 et 3 juillet prochains avec la première édition d'un tournoi TMC National Filles U14. A très vite sur les courts...

## Lançon Eveil et Sports

L'association vous propose des cours de Qi Gong (se prononce Chi Kong), une gymnastique douce adaptée jusqu'aux séniors.

Cette gymnastique millénaire chinoise a pour but d'améliorer vigueur et souplesse, le tout avec des mouvements doux et harmonieux. Le Qi Gong aide chacun à entretenir sa santé et sa vitalité par une pratique corporelle et respiratoire. C'est aussi une méditation en mouvement, un recentrage et un retour au calme intérieur, ainsi l'équilibre psychique est amélioré.

Le cours est dispensé par Samuel Sacarabany,

ostéopathe, professeur de Qi Gong et de Yoga Ashtanga sur Lançon : les lundis soirs (hors vacances scolaires) à 18h30, salle Hoche, dans une ambiance joyeuse et chaleureuse ; et à venir, en fonction des inscriptions, un cours en matinée. Venez découvrir et ressentir les bienfaits de notre Qi Gong. À votre santé! Renseignements au 06 52 23 88 48



## Les Amis du Vieux Lançon

vous proposent :

- Dimanche 10 avril, de 14h à 17h : Ouverture de la Maison des Arts et Traditions Provençales et des salles archéologiques du site de Coudouneu – visites gratuites, commentées
- Samedi 14 mai à partir de 17h : La nuit des musées (Maison des Arts et Traditions Provençales) avec exposition de robes de mariées et ses accessoires
- Dimanche 15 mai, de 14h à 17h : ouverture de la Maison des Arts et Traditions Provençales, avec exposition de robes de mariées et accessoires, et des salles archéologiques
- Samedi 28 mai à 17h : Balade contée dans les collines lançonaises, avec les conteuses d'Aix-en-Provence « mille et une paroles »

(parcours très accessible) ; point de rencontre, place du Champ de Mars, 17h. Contact : 06 13 96 56 63



# Agenda des manifestations

## Agenda

### Stage et bal country

**Samedi 2 avril, 12h**  
Espace Marcel Pagnol  
Contact : 06 40 35 65 09

### 30<sup>ème</sup> dégomme de printemps

**Dimanche 3 avril**  
Sibourg/Comtat Venaissin  
Contact (LAMC) : 04 90 57 65 84

### Chasse aux œufs

**Dimanche 3 avril, 13h/17h**  
Parc municipal  
Contact : 06 80 99 76 91

### Conseil Municipal (budget)

**Mardi 5 avril, 19h**  
Salle d'honneur, Mairie  
Contact : 04 90 42 98 10

### Conférence : Compostelle

**Mercredi 6 avril, 19h**  
Médiathèque du Roulage  
Contact : 04 90 42 98 30

### Exposition peinture

**Du 8 au 20 avril**  
**Vernissage vendredi 8/04, 19h**  
Médiathèque du Roulage  
Contact : 04 90 42 98 30

### Election présidentielle

**Dimanches 10 et 24 avril, 8h/19h**  
10 bureaux de vote  
Contact : 04 90 42 98 10

### Maison des Arts et Traditions Provençales

**Dimanche 10 avril, 14h/17h**  
Boulevard Pasteur  
Contact : 06 13 96 56 63

### Loto de Lançon G.R.

**Vendredi 15 avril, 19h**  
Espace Marcel Pagnol  
Contact : 06 65 65 49 26

### Collecte de sang

**Jeudi 21 avril, 15h/19h30**  
Espace Marcel Pagnol  
Contact : 06 50 06 85 27

### Bus Relais Adelis

**Mardi 26 avril, 9h30/12h**  
Place du Champ de Mars  
Contact : 04 90 42 98 17

### Soirée théâtrale

**Jeudi 28 avril, 20h30**  
Espace Marcel Pagnol  
Contact : 06 82 59 73 40

### Rencontre de quartier

**Vendredi 29 avril, 18h**  
Secteur Sainte-Anne  
Rdv parvis de l'Espace M. Pagnol  
Contact : 04 90 42 98 10

### Rendez-vous philo

**Samedi 30 avril, 10h30**  
Médiathèque du Roulage  
Contact : 04 90 42 98 30

### Fête de l'arboretum

**Samedi 30 avril, 14h**  
Val de Sibourg  
Contact : 06 98 00 09 36



## Saint-Jacques de Compostelle, dans les pas du pèlerin

**Mercredi 6 avril, 19h,**  
**Médiathèque du Roulage**

Conférence de Sabine Lauret, bloggeuse littéraire  
Après avoir parcouru plus de 800 km sur les chemins français, espagnols et portugais, Sabine Lauret partage son expérience du pèlerin moderne.

Gratuit - tout public - sur réservation



## Sans méchanceté aucune !

**Jeudi 28 avril, 20h30**

**Espace Marcel Pagnol**

Comédie de Colette Yves, par la Compagnie du Caramentran : quiproquos et situations cocasses.

## Point de rencontre avec Sandra. R

**Du vendredi 8 au mercredi 20 avril**

**Médiathèque du Roulage**

Exposition de l'artiste peintre Sandra Rieu, qui a vécu en Australie pendant 7 ans.

**Vernissage : vendredi 8 avril, 19h**

Entrée libre aux horaires d'ouverture de la médiathèque – tout public



## Toutes les religions sont-elles légitimes ?

**Samedi 30 avril, 10h30**  
**Médiathèque du Roulage**

Rendez-vous philo, animé par Carine Raynal

Gratuit - tout public à partir de 10 ans sur réservation



### Médiathèque du Roulage :

☎ 04 90 42 98 30 ; ✉ mediathequeduroulage@lancon-provence.fr

**Ouverte au public** mardi et vendredi de 15h à 19h ; mercredi de 14h à 19h ; samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h

## État-civil

### Naissances

- Livio AULIGINE le 21 décembre
- Théa THIRION le 25 décembre
- Livia LENZI le 28 décembre
- Alban de SAINT-ANDRE le 7 janvier
- Baptiste LECONTE le 16 janvier
- Océane BASILEO le 7 février
- Aaron PRADIER le 11 février
- Sarah VIAL NATCHOO le 16 février
- Antoine PONDAVEN le 27 février

### Mariages

- Gisèle DORBRITZ et Robert ROUAUD le 22 janvier

### Pacs

- Inès SANCHEZ et Cédric BRAKHA le 6 janvier
- Mylène HOERAU et Dylan GAILLARD le 14 janvier
- Fanny ALCHENBERGER et Jean-Marc SUZANNE le 14 janvier
- Megan CHOYVY et Tony CAUREL le 2 février
- Manon BARBARY et Lucas SALOMON le 9 février

### Décès

- Martine JULIEN (74 ans) épouse LUCCIARDI le 24 novembre
- Marie SFERLAZZA (79 ans) épouse URSO le 27 novembre
- Gilbert GRANIER (92 ans) le 4 janvier
- René SCAGLIARINI (83 ans) le 13 janvier
- Marcellin DURET (68 ans) le 19 janvier
- Laetitia PETIT (44 ans) le 20 janvier
- René MORENO (85 ans) le 30 janvier
- Guy TOMATIS (95 ans) le 3 février
- Firmin BEAUTOUR (58 ans) le 4 février
- Yolande GONZALEZ (85 ans) épouse REILLE le 21 février
- Fernand LUTZU (91 ans) épouse ATTARD le 25 février
- Bertrand HANIN (87 ans) le 27 février
- Léonard CARROZZA (69 ans) le 18 mars

### Toute publication de naissance est soumise à consentement parental.

Ce document est fourni systématiquement avec le courrier de félicitations adressé par Mme le Maire aux nouveaux parents.

Il suffit de le retourner complété en Mairie, si vous désirez voir le nom de votre enfant publié dans notre bulletin.

Sous réserve de l'évolution des mesures liées à la situation sanitaire.  
Toute l'info sur [www.lancon-provence.fr](http://www.lancon-provence.fr)

Le Trait d'Union n°15 - avril 2022  
Bulletin Municipal d'Informations brèves  
Éditeur : Mairie de Lançon-Provence  
Place du Champ de Mars - 13680 Lançon-Provence  
Tél. : 04 90 42 98 10  
Directeur de publication :  
Julie ARIAS - Maire de Lançon-Provence  
Adjoint délégué - Olivier DENIS



Rédaction, conception, photos :  
Pôle communication

Impression : Imprimerie Masson  
ZA les Plantades - 13113 - Lamanon  
Label Imprim'Vert - papier certifié PEFC  
Tirage : 4.800 exemplaires  
Dépôt légal à la parution

